



Document à joindre à votre règlement avant le 31 mai 2022

Merci de compléter 1 bordereau par hébergement

Type et catégorie d'hébergements	Non classé ou en attente de classement	Tarif à la nuitée par personne intégrant la taxe additionnelle Départementale				
		1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Palaces	5 % *	2 €				
Hôtels, résidences, villages vacances et meublés de tourisme	5%*	0.60 €	0.80 €	1€	1.20 €	1.60 €
Chambres d'hôtes	0.60 €	0.60 €				
Hébergements de plein air, terrains de camping	0.22 €	0.22 €		0.50 €		

* Pour les hébergements non classés ou en attente de classement (hors chambres d'hôtes, hébergements de plein air et terrains de camping) il convient d'ajouter la taxe additionnelle Départementale

BORDEREAU DE DECLARATION ET D'ENCAISSEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR - ANNEE 2022

Nom et Prénom du propriétaire : Adresse :

Mail@..... Téléphone ☎️..... 📱.....

Adresse de l'hébergement :

Nature et Catégorie de l'hébergement : (exemple : meublé de tourisme 1 étoile)

*** Nuitées = nombre de personnes x nombre de nuits**

MOIS	Nombre Total de Nuitées *		Nombre de Nuitées* exonérées dont :				Nombre Nuitées* à taux plein	Tarif applicable	Montant total taxe de séjour	
	Total de nuitées* réservées auprès de l'hébergeur	Total de nuitées* réservées auprès d'un opérateur numérique	- 18 ans	Travailleurs Saisonniers	Hébergement d'urgence	Locaux au loyer inférieur à 4 €/ nuit			Collecte effectuée par l'hébergeur	Collecte effectuée par les opérateurs numériques
JANVIER										
FEVRIER										
MARS										
AVRIL										
TOTAL										

Si aucune location n'a été réalisée dans le mois, merci d'inscrire « 0 » dans la rubrique « Nombre Total de Nuitées »